



Élections au CMJ
(voir page 6)

La Vie dans la Commune

p. 2-3

- Optez pour un sapin responsable !
- Nous n'avons pas réponse à tout mais...
- Inscription sur les listes electorales
- Soirée exceptionnelle pour le Complexe !
- C'est Noël au RAM !
- Marché de Noël de l'école Sainte-Thérèse

La Ferté Saint-Aubin à la loupe...

p. 4-5

Jeunesse et animation sociale

p. 6

- Élections au Conseil Municipal des Jeunes
- Du rêve à la réalité pour les jeunes du CMJ !
- Semaine de sensibilisation au handicap
- Noël à la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité

Associations

p. 7

- Téléthon 2014 : toujours plus forts !
- Fête de la Sainte-Barbe
- L'USF Football en Coupe de France

Agenda et état civil

p. 8

"L'Élan Fertésien", le mensuel des habitants de La Ferté Saint-Aubin, n° 07 novembre 2014, édité en 3600 exemplaires par la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, Place du Général de Gaulle, B.P. 49, 45240 La Ferté Saint-Aubin - Tél. 02 38 64 83 81 Site : www.lafertesaintaubin.com - Courriel : mairie@lafertesaintaubin.com.
Directeur de la publication: Constance de Péligny



Crédit photos: Mairie, AMI, Associations
Conception: www.enola-creation.fr
Impression: Sologne Graphic
Dépôt légal: novembre 2014

ÉDITO

Contrainte budgétaire : suppression des vœux à la population



L'annonce a été faite il y a quelques semaines, la dotation de l'État que perçoit La Ferté Saint-Aubin devrait baisser de environ 17 %. Cela représente un manque à gagner pour la collectivité de 187016 euros pour le budget 2015. C'est un effort d'une ampleur inédite qui est demandé aux collectivités territoriales. Pour combler cette perte, plusieurs possibilités s'offrent à nous: baisser les dépenses ou augmenter les recettes, c'est-à-dire les taxes et impôts locaux.

Nous faisons le choix de baisser les dépenses. Ce choix aura des répercussions pour la ville. Parmi les événements et services qui ne sont pas considérés comme indispensables, certains seront supprimés ou diminués.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, à l'unanimité des membres de la majorité, de supprimer les vœux du Maire à la population.

Événement plaisant, les vœux ne sont pas indispensables au bon fonctionnement de la ville. La communication entre le Maire et ses habitants peut s'exercer différemment. Il existe d'autres temps

forts autour desquels la population peut se rassembler. Ces moments de partage comme la Fête nationale ou Les Estivales du Cosson seront pérennisés.

Tous les services seront concernés par les efforts à supporter. Ainsi certains départs à la retraite ne seront pas remplacés, Les Estivales du Cosson seront réduites dans leur amplitude. Les achats effectués par les services devront être réduits avec un objectif de 10 % à atteindre.

Le bulletin municipal a été revu: l'absence de filmage et de feuillet supplémentaire au sujet des Conseils municipaux permet d'économiser environ 13000 euros à l'année.

Parce que nous sommes conscients que l'argent public, dont dispose la collectivité, est le fruit de vos impôts, nous nous engageons dans une démarche de dépenses rationnelles.

Constance de PÉLIGNY
Maire de La Ferté Saint-Aubin

Optez pour un sapin responsable !

Noël approche et vous vous demandez quel sapin choisir pour abriter les cadeaux des petits et des grands. Suivez mes conseils pour que ce choix soit le plus responsable possible.

D'abord, il faut savoir que six millions de sapins sont vendus chaque année en France, dont un million en plastique. **Doit-on préférer l'option synthétique ou choisir un véritable sapin ?** Pour les spécialistes, la question ne se pose même pas ! Le plastique a tout faux [matière issue du pétrole, fabrication à l'autre bout du monde dans des conditions de travail discutables...] alors que son cousin naturel cumule les bons points, surtout s'il a été produit dans le Morvan ou le Jura.

En effet, les arbres jeunes absorbent beaucoup de CO2 qu'ils transforment en oxygène, stabilisent le sol, abritent la faune sauvage, assurent le développement économique local... Beaucoup de points positifs

donc. **En pot ou coupé ?** L'acheter en pot pour le planter ensuite dans son jardin, c'est une bonne idée. Mais attention alors à ne pas le garder plus de quelques jours à l'intérieur, la chaleur lui serait fatale et la transplantation échouerait. Si ça n'est pas possible, optez donc pour un sapin coupé. Préférez un sapin français si possible et demandez à votre vendeur des sapins bio ou certifiés FSC (issus de forêts gérées durablement). Même s'il n'en a pas cette année, cette demande réitérée [au fil des clients, au fil des ans] finira par porter ses fruits !

Enfin, pour la déco, recyclez et évitez le tout-venant made in China ! Tournez-vous vers les filières du commerce équitable, qui proposent de plus en plus de jolies parures à tendance ethnique. On trouve aussi de plus en plus de décorations traditionnelles issues de nos régions. En 2005, 87 % des articles de Noël et 97 % des guirlandes électriques étaient importés de Chine...

Agenda 21
La Ferté Saint-Aubin



A vous de jouer !



Nous n'avons pas réponse à tout mais...

Au cours de nos visites de quartiers, un certain nombre d'entre vous nous ont fait part de soucis de voisinage, notamment liés aux désordres et nuisances dus aux plantations d'arbres et autres végétaux.

Pour vous aider à mieux comprendre et régler ce type de situation voici quelques éléments en commençant par la loi. Ce sont les articles 671 à 673 du code civil qui s'appliquent en la matière.

Article 671

« Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par les usages constants et reconnus, et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative de deux

héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. »

Héritage : fond de terre, terrain

En résumé, si vous êtes propriétaire d'un arbre, vous devez donc veiller à son entretien et veiller à ce que les branches dudit arbre n'avancent pas sur la propriété voisine.

Un accord amiable est toujours préférable à une action en justice.

N'hésitez pas à solliciter la Commune pour mettre en place cet accord amiable et retrouvez sur le fond les détails de cette problématique sur le site internet de la ville, onglet « Urbanisme ».

À bientôt pour une nouvelle chronique !

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

La culture : élément essentiel pour vivre ensemble

Durant 14 années, la municipalité précédente s'est mobilisée pour faire de La Ferté Saint-Aubin une grande ville de la culture pour tous : construction de la bibliothèque, soutien permanent à la pratique musicale, organisation de grands événements, lancement du parcours de sculptures, saison culturelle diversifiée, Festiv'Halle, ateliers de pratiques artistiques, et les études pour le projet cinéma inscrit dans nos priorités. Toutes ces actions ont toujours été pensées d'abord au nom d'une citoyenneté

active et respectueuse et participant au développement harmonieux de notre ville.

La majorité actuelle, en manque de créativité face à une politique qui a fait ses preuves, tente d'en faire un « service minimum » pariant sur l'obtention d'éventuelles subventions régionales mais laisse de côté ce qui favorise confrontation, diversité, curiosité et ouverture à toutes les formes d'art. Les propositions de « variétés » issues de la télévision risquent de devenir l'alpha et l'oméga de la culture dans notre ville.

Elle ferme « Festiv'Halle » une des rares manifestations régionales autour du burlesque, et enterre pour longtemps le projet cinéma qui fait partie des grandes attentes des Fertésiens. La politique culturelle fertésienne ne doit pas finir en tragédie comme le film de Jean Renoir « La Règle du jeu » tourné en partie à La Ferté Saint-Aubin. Débutant en comédie vaudevillesque, c'est dans le drame que finit cette œuvre formidable. Pour l'en empêcher, nous serons plus que vigilants.

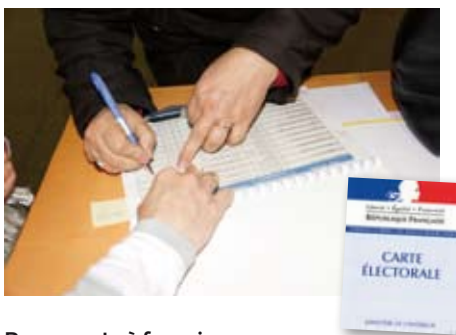
INSCRIPTION sur les listes électorales

Vous venez d'arriver sur notre Commune. Vous avez 18 ans entre le 1^{er} mars 2014 et le 28 février 2015.

N'oubliez pas de vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées (voir ci-après).
- Soit par courrier, en adressant à la Mairie le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet (http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/élections/comment_voter/inscription-sur-listes), accompagné des pièces exigées.
- Soit par internet, en utilisant le télé-service proposé par mon-service-public.fr : <http://vosdroits.service-public.fr/>



Documents à fournir :

- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité),
- un justificatif de domicile dans la Commune (de moins de 3 mois) ou un justificatif de paiement des impôts locaux depuis 5 ans,
- si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.

En cas de CHANGEMENT D'ADRESSE DANS LA COMMUNE : n'oubliez pas de le signaler au Service des Elections !

Soirée exceptionnelle pour LE COMPLEXE !

Le Complexe aquatique du Cosson vous propose, lors d'une soirée événementielle, de découvrir « L'AQUAZUMBA » (deux séances de 30 mn dans la soirée.), seulement en acquittant votre droit d'entrée (à partir de 16 ans).



Par ailleurs, l'ouverture de l'espace balnéo est offerte à tous les participants.

Retenez bien la date de cette soirée exceptionnelle: **samedi 13 décembre 2014, de 17 h à 19 h**. Séances dispensées par une professionnelle de l'aquazumba, avec ambiance musicale et lumineuse.



C'est Noël au RAM !

Le 10 décembre 2014, à partir de 17 h 30, les Relais Assistants Maternels du Pôle Petite Enfance de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté St-Aubin invitent, petits et grands, à fêter Noël, à l'Espace Madeleine Sologne.

Enfants, parents, assistants maternels, vous aurez le plaisir de :

- découvrir, écouter et même essayer de surprenants instruments de musique fabriqués par l'association "Bricophonie",
- partager un moment convivial autour d'un goûter, en présence du Père Noël, bien sûr !

Vous êtes attendus nombreux !

Marché de Noël de l'école Sainte-Thérèse

L'association APPEL Sainte-Thérèse organise les **13 et 14 décembre 2014, de 9 h à 19 h**, sous la **Halle aux Grains**, son désormais traditionnel « Marché de Noël artisanal ».

Vous y rencontrerez plus d'une vingtaine d'exposants, auprès desquels vous pourrez préparer vos cadeaux de fin d'année. Un marché convivial où vin chaud, crêpes et gourmandises... vous seront proposés. Alors, venez nombreux !

EN BREF

PERMANENCE DES ADJOINTS LE SAMEDI MATIN, EN MAIRIE, SUR RENDEZ-VOUS

- **13 décembre :** Vincent CALVO (Relations humaines et communication), Stéphanie AUGENDRE MENARD (Affaires sociales et santé)
- **20 décembre :** Stéphane CHOUIN (Finances, commerces et activité économique), Stéphanie HARS (Enfance, jeunesse et vie scolaire)
- **10 janvier :** Christophe BONNET (Urbanisme), Nicole BOILEAU (Culture et manifestations locales)

PERMANENCE DU MAIRE, AU FOYER RICHEL, SANS RENDEZ-VOUS

- **Samedi 10 janvier :** 9h30 – 12 h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, les marchés des jeudis 25 décembre 2014 et 1^{er} janvier 2015 sont avancés aux **mardis 23 et 30 décembre 2014**. À vos eplettes !



BIENVENUE AUX NOUVEAUX FERTÉSIENS

Vous êtes nouvellement installés à La Ferté St-Aubin et vous êtes en quête d'informations pratiques ! Pour vous les fournir et ainsi vous aider dans votre vie quotidienne, la Municipalité a préparé à votre intention un certain nombre de documents utiles.

Pour pouvoir bénéficier de cette source d'informations, il vous suffit de vous faire connaître auprès du Service Communication, en Mairie, au 02.38.64.83.81 ou : mairie@lafertesaintaubin.com ou par le biais du site internet : www.lafertesaintaubin.com à la rubrique « nous contacter », qui se fera un plaisir de vous recevoir avant votre prochaine rencontre avec les élus.



LA MAITRISE DES DEPENSES : un exercice difficile mais indispensable

Le projet de loi de Finances 2015 est le point de départ d'un plan d'économies d'une ampleur inédite sur 3 ans, qui amplifie celles déjà réalisées en 2013 et 2014.

Dans un contexte favorable à l'emprunt, les dépenses de fonctionnement et d'investissement seront réalisées dans un univers contraint, celui de la baisse des dotations d'État (12,5 milliards d'euros entre 2014 et 2017, dont 3,67 milliards dès 2015) et de la limitation de la pression fiscale locale.



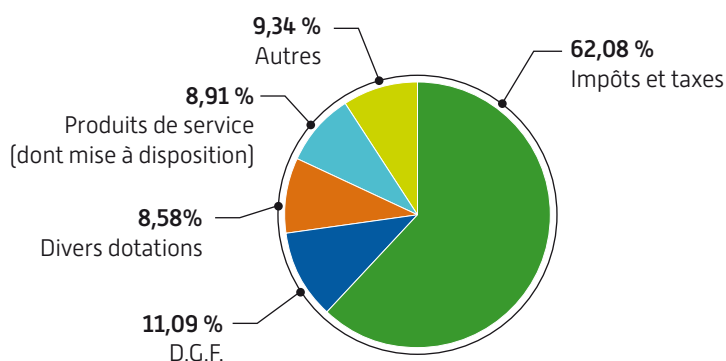
Montants de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versés à la Commune :

- en 2013: 1137085 €,
- en 2014: 1056342 €,
soit une perte de 80 743 €, dont 73854 € de contribution au redressement des finances publiques.

En 2015, le montant attendu est estimé à 869326 €, **soit une perte de 187016 €**, dont 167727 € de contribution au redressement des finances publiques (chiffres estimés en attente de la notification des Services de l'État). **Soit 267759 € sur 2 ans.**

UNE BAISSÉ DES RECETTES ATTENDUE

Recettes de fonctionnement 2013

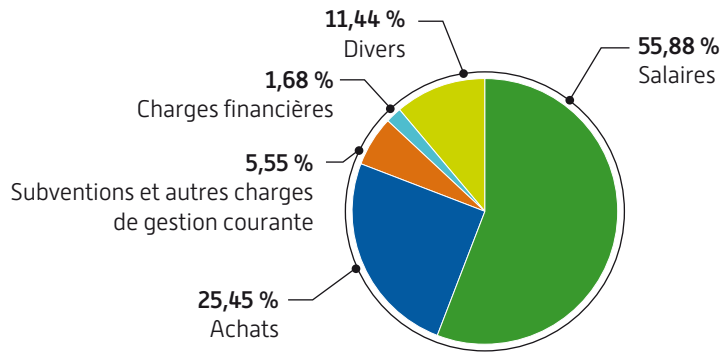


Recettes de fonctionnement 2013	en Euro
Impôts et taxes	6 362 111
D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement)	1 137 085
Divers dotations (dont Dotation de Solidarité Rurale)	879 434
Produits de service (dont mise à disposition)	912 918
Autres	956 805
TOTAL	10 248 353



Tous les services sont ainsi concernés par le programme de maîtrise des dépenses.

Dépenses de fonctionnement 2013



Pour atteindre cet objectif exigeant, tout en garantissant l'efficacité de l'action publique, le programme d'économies s'appuie sur une répartition équilibrée des efforts.

Dépenses de fonctionnement 2013	en Euro
Salaires	5 003 341
Achats (dont énergies, fournitures...)	2 278 497
Subventions et autres charges de gestion courante	496 758
Charges financières (intérêts de la dette)	150 142
Divers	1 024 430
TOTAL	8 953 168

POSTES DE DÉPENSES CIBLÉS POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES EN 2015

Les dépenses de salaires représentent aujourd'hui 55 % des dépenses de fonctionnement.

Nous souhaitons diminuer la masse salariale par :

- la réorganisation des services aux Fertésiens,
- l'adaptation des amplitudes horaires des services aux Fertésiens,
- l'externalisation de certains services spécifiques,
- la limitation des heures supplémentaires,
- le moindre recours à des contrats temporaires,
- le non-remplacement de certains départs.

Exemple : coût des heures supplémentaires totales versées en 2013 : 32 822 €

Les achats dans les services représentent aujourd'hui plus de 25 % des dépenses de fonctionnement.

- Une attention particulière sera apportée à la rénovation des huisseries dans les bâtiments afin d'en améliorer l'empreinte énergétique et limiter les dépenses d'approvisionnement en énergie.
- La mutualisation des achats sera accentuée afin de réaliser des économies d'échelle.

Exemple : charges d'énergie et combustibles dans les bâtiments et restaurants scolaires : 119 402,70 €

Manifestations et cérémonies

Limiter les dépenses qui n'ont pas d'action directe dans le service à la population en :

- revoyant l'organisation de manifestations,
- réduisant l'amplitude des Estivales du Cosson tout en pérennisant son existence,
- supprimant les vœux du Maire.

Exemple : dépenses des vœux du Maire 2014 (dont coût de personnel) : 8 080,71 €

Exemple : dépenses des Estivales du Cosson 2014 : 143 533 € (dont 87 728 € de personnel).

Les subventions et autres charges de gestion courante : 5,55 % des dépenses de fonctionnement :

- Corrélation des subventions aux projets des associations sportives et culturelles.

Divers : plus de 11 % des dépenses de fonctionnement

Ces dépenses sont principalement constituées de dépenses obligatoires ou exceptionnelles (écritures d'ordre comptable dont dotation aux amortissements et contribution à l'effort de péréquation national) sur lesquelles la Commune ne dispose pas de levier.



VACANCES SPORTIVES

Les vacances de la Toussaint ont été l'occasion pour 12 enfants, âgés de 9 à 11 ans, de pratiquer des activités sportives innovantes.

Proposé par les éducateurs du Service des Sports, ce stage de 5 jours leur a permis de découvrir : Kinball, Ultimate, Futsal, Tchoukball mais également Speedminton et Turnball. Ces pratiques collectives et individuelles ont développé l'adresse et la coordination des jeunes mais également leurs valeurs de solidarité et d'esprit sportif.

Rendez-vous aux vacances d'hiver pour un stage d'Arts du Cirque. Notez-le bien !



SOUPE, CHATAIGNES ET CHANSONS POUR LA SEMAINE BLEUE !

Du 20 au 25 octobre derniers, toutes les générations se sont retrouvées pour des moments de partage.

Trois temps forts sont à retenir :

- **la randonnée « châtaignes »** qui a réuni les traditionnels marcheurs du vendredi matin et les enfants des Marmousiaux autour d'une récolte. Des recettes ont été ensuite expérimentées et dégustées au goûter !

- **la journée organisée à L'Aubinière**, dans le cadre de la journée « Alzheimer ». Le matin, résidents, familles et personnels soignants se sont retrouvés dans les unités pour confectionner des soupes variées (sucrées, salées, chaudes ou froides). En début d'après-midi, tous ont partagé une « soupe de jeux » proposée par la Ludothèque et ont ensuite dégusté les recettes réalisées le matin.

- **le Festival de Chorales**, organisé le samedi après-midi, à l'Espace Madeleine Sologne, a vu se succéder une douzaine de chœurs sur la scène, réunie autour de chansons sur le thème de l'amour. Spectateurs et chanteurs se sont quittés après avoir entonné tous ensemble « L'hymne à l'amour ».

Cette semaine aura, une nouvelle fois, permis de réunir petits et grands, et plus âgés, autour de temps de rencontres festifs et ludiques.



ÉLECTIONS au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

La première séance plénière des Conseillers du CMJ, de l'année 2014/2015, s'est déroulée vendredi 14 novembre dernier.

À l'ordre du jour : élection du Maire, composition des Commissions et élection des Présidents de chaque Commission.

En préambule, M^{me} le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux jeunes élus et un bilan des projets 2013/2014 a été présenté à l'aide d'un diaporama.

Ensuite, les Conseillers ont procédé à l'élection de leur nouveau Maire : **Hugo MONSARRAT**, qui a procédé à la passation de pouvoir.

Ils se sont répartis dans les 3 Commissions et ont voté pour leurs présidents. De gauche à droite :

Camille BOURGUIGNON (commission culture), **Mathilde FERRER** (commission vie quotidienne) et enfin **Jess KINKELA** (commission sport).

Les réunions des Commissions vont donc pouvoir maintenant démarrer et les élus vont déterminer ensemble leurs projets et poursuivre ceux entamés.



Du rêve à la réalité pour les jeunes du CMJ !

Jeudi 30 octobre dernier, le rêve s'est réalisé pour plusieurs « TrotiRider » Fertésiens.

En effet, la Commission sport du Conseil Municipal des Jeunes a fait venir Alexis Letellier, de Paris, professionnel et champion de trottinette.

Tout au long de cette belle journée ensoleillée, une trentaine de jeunes s'est essayée... à la trottinette, sur le skate-park du complexe sportif, mêlant figures et challenges sur les conseils et œil avertis d'Alexis.

Le champion a également multiplié les figures acrobatiques, en musique et sous les applaudissements de ses admirateurs.

Une belle journée et plein d'autres projets à venir : pourquoi ne pas agrandir et décorer le Skate-Park... !



SEMAINE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

La semaine du **8 au 12 décembre** prochains sera, pour la Commune, l'occasion de renouveler « La Semaine du Handicap ».

Cette année encore, de nombreuses animations seront proposées à tous afin de découvrir le monde du handicap : expositions à la MASS et à la Bibliothèque, activités proposées aux scolaires, sensibilisation aux déplacements en fauteuil roulant lors du marché avec l'APF (Association des Paralysés de France), démonstrations de judo adapté...

Mercredi 12 décembre après-midi, venez « jouer avec vos sens » avec la Ludothèque, et en soirée, à l'Espace Madeleine Sologne, venez « reconnaître avec vos sens », en vous mettant dans la peau d'un malvoyant avec l'APADVOR, et assister à un mini-concert donné par les résidents du Foyer d'Hébergement « Bannier ».

Attention, certaines activités nécessitent une inscription ! Programme complet et inscription à la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité (MASS) au 02.38.64.61.36.

NOËL à la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité

C'est entre le **22 et le 24 décembre prochains** que la MASS préparera la venue du Père Noël : ateliers bricolage, spectacles, petites douceurs... tout sera au rendez-vous pour vous faire patienter jusqu'au jour « J » !

À noter : la MASS fermera ensuite ses portes du 25 décembre au 1^{er} janvier.

TÉLÉTHON 2014 : toujours plus forts !

Pour la 7^e fois, l'association « TEL EST TON COMBAT », entourée d'une vingtaine d'associations, organise le Téléthon les **5, 6 et 7 décembre prochains**.

Forts du succès des années précédentes, les bénévoles ont travaillé dur pour proposer un programme divers et varié afin que chacun trouve une occupation durant ces trois jours.

À noter, la vente de jouets, au profit du Téléthon, se déroulera vendredi (journée) et samedi (après-midi) à la MASS, encadrée par le personnel et les bénévoles.



Le Téléthon débutera **vendredi 5 décembre** par une marche festive dans la Ville. Départ à **19h30, place de la Halle**, avec au retour tout ce qu'il faut pour se restaurer et se réchauffer (soupe et vin chaud). À l'arrivée, un ticket sera tiré au sort pour gagner un lot. Les challenges pour les écoles et les associations sont toujours d'actualité.

Samedi, un programme varié est proposé aux Fertésiens **dès le matin**: tir à l'arc, roller... Mais aussi dès **14 h, place de la Halle**, visitez le village Téléthon avec les traditionnels stands restauration, cadeaux, et animations musicales. Chorale du collège à 14 h, les « Black inside » (groupe de rock) à 15h30..., mais aussi démonstration de Taï-chi et Qi Qong à 15 h, vous seront proposés

Fête de la Sainte-Barbe

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Ferté St-Aubin organise son traditionnel repas de la Sainte-Barbe, **le samedi 13 décembre 2014, à 20 h, à l'Espace Madeleine Sologne**. Ce repas, assuré par un traiteur, est fixé à 37 € par personne (de l'apéritif au café, boissons comprises), avec animation dansante.

Les personnes intéressées peuvent réserver leur soirée **avant JEUDI 4 DÉCEMBRE**, à l'adresse courriel suivante: olivier.jeanmougin@laposte.net.

Signalons que ce repas est précédé d'une cérémonie au Centre de Secours à **17 h**, suivie d'une messe à **18h30**, en l'église St-Michel, ouverts à tous.

Pour information: le loto de l'Amicale aura lieu **dimanche 25 janvier 2015**.

L'USF FOOTBALL en Coupe de France

Résultats de l'équipe « seniors 1 » qui a disputé cinq matchs en Coupe de France 2014 :

- le 24 août : La Ferté St-Aubin – SPL Vierzon Chaillot (D1) : **3-1**
- le 31 août : La Ferté St-Aubin – St-Cyr-en-Val (PH) : **0-0 et TAB 4-2**
- le 14 septembre : La Ferté St-Aubin - Nancray (D1) : **1-1 et TAB 4-2**
- le 28 septembre : La Ferté St-Aubin - Chartres Horizon (DHR) : **1-1 et TAB 5-4**
- le 12 octobre : La Ferté St-Aubin - Vierzon Foot 18 (DH) : **1-3**

Félicitations à toute l'équipe !

à l'aide de TC Music. Vous aurez aussi la possibilité de faire un baptême de moto (prévoir tenue chaude). Le Fil Rouge sera organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers et le maquillage par le CMJ. **Le village fermera à 18 h.**

Rendez-vous ensuite à l'Espace Madeleine Sologne pour la grande soirée spectacle à 20 h (ouverture des portes à 19h30). Au programme:

Chills, groupe fertésien, l'Ajalfa et enfin L'Air du Temps, avec le spectacle déjanté « Kétoufou et Manolo, fly to the moon » (entrée à 3 €)!

Les bénévoles vous attendent au stand restauration où vous aurez le choix entre galettes, sandwich, croque-monsieur, crêpes... ainsi que vin et cidre ou alors réservez votre repas (couscous, fromage, dessert) à 17 € (dans la limite de 200 places). À noter: l'apéritif sera proposé par le Comité 5 Rivières Sologne Antilles.

Le tirage de la souscription, avec une semaine de location en maison sur l'île d'Oléron en 1er prix, sera effectué durant la soirée (nombreux autres lots à gagner).

Les tickets seront vendus 1 € dès le vendredi soir.

Dimanche matin: run moto à travers le canton, départ à **9 h, place de la Halle**, accueil dès 8 h, ouvert à tous, avec retour à 12 h, place de la Halle.

Enfin, **après-midi** sportive au complexe Paul Guérin avec le club USF Basket, avec une buvette au profit du Téléthon.

Les malades et leur famille comptent sur vous ! Les premières guérisons sont proches, enfin ! Rendez-vous sur: <http://www.afm-telethon.fr/> pour juger de l'avancée de la recherche.

Alors, tous avec nous: toujours plus forts pour gagner le combat !



EN BREF

« LA GRANDE GUERRE » : UN GRAND SUCCÈS POUR LA FERTÉ SAINT-AUBIN !

Le 10 octobre dernier, l'exposition pour le centenaire de la guerre 14-18, préparée par l'ACSPF et l'association Lowendal avec l'aide de la Ville, ouvrait ses portes et une telle affluence n'était pas espérée.

En effet, tout au long de ces 10 jours, quelque 1500 visiteurs ont manifesté leur intérêt: des jeunes, puisque plusieurs classes sont venues accompagnées de leurs professeurs, des moins jeunes se remémorant les récits de leurs anciens.



Des passionnés avaient fait les recherches dans les archives, ils ont écrit et préparé les tableaux. Des Fertésiens ont accepté de confier leurs souvenirs, objets, cartes postales, courriers qui ont ému les visiteurs. Tout ceci concernait surtout notre Commune et ses familles touchées par la guerre, et complétait les tableaux plus généraux prêtés par l'ONACVG du Loiret (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre).

Les soldats en uniforme, installés dans leurs campements et tranchée, ont suscité beaucoup d'intérêt ainsi que le « taxi de la Marne » de M. Doucet.

Des membres de l'ACSPF et des bénévoles se sont relayés pour les permanences et la surveillance, complétant ainsi le gardiennage assuré par la municipalité.

Un grand merci à tous les Fertésiens qui se sont unis pour la réussite de cette manifestation.

LES RENDEZ-VOUS DE L'OFFICE DE TOURISME

Exposition

Sur le thème « Noël au naturel », venez découvrir cette exposition du **9 décembre 2014 au 17 janvier 2015**, à l'étage de la Maison du Tourisme.

Balade accompagnée

Samedi 13 décembre 2014: « Les arbres de Sologne et leur faune » - Départ à **14 h** du domaine de La Motte à Ménestreau-en-Villette.

Tarifs : 3 € (adulte) – 2 € (de 10 à 14 ans) – Gratuit pour les plus petits ; Réservation obligatoire au 02.38.64.67.93.

Noël des enfants : mardi 16 décembre 2014



En cette période de fêtes de fin d'année, le Comité des Fêtes réserve aux enfants des écoles élémentaires et maternelles de La Ferté St-Aubin, et à leurs parents, un spectacle de Noël sur la thématique du cirque.

Soyez au rendez-vous **mardi 16 décembre prochain, à 18 h, à l'Espace Madeleine Sologne**. Le Père Noël viendra avec des friandises pour chacun. Merci d'avance Père Noël !

Concert de NOËL

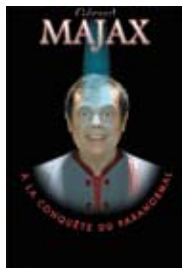
Le traditionnel concert de Noël sera donné **samedi 20 décembre 2014, à 20h30, à l'Espace Madeleine Sologne**, par « LA SOLONAISE », sous la direction musicale de Vincent DUNET, avec la participation de « l'Atelier de la voix enfants » et de la chorale « Tous les Airs Y Sont », sous la direction de Marine MEYNIEL.



Gérard MAJAX

« A la conquête du Paranormal »

Ou comment acquérir des pouvoirs paranormaux pour changer le monde ?



Illusionniste mais aussi humoriste, Gérard MAJAX fait participer les spectateurs et forme avec eux des sketches rythmés et enjoués dans l'esprit de la Comédia dell'Arte.

La curieuse explication de la corde coupée, les jongleries chinoises impossibles, la

Tequila fantôme, la flamme du démon, attention pickpocket et bien d'autres tours originaux et surprenants seront présentés sur scène. Accompagné de son partenaire, il nous entraînera

dans l'univers « inquiétant » du paranormal avec le clin d'œil qui caractérise ses démystifications habituelles: télékinésie en direct, magnétisme, télépathie, chirurgie à mains nues, prédiction, etc. Le public devient témoin de cette démonstration par l'absurde qui déclenche un rire contagieux. Rendez-vous **samedi 7 février 2015, à 18h30, à l'Espace Madeleine Sologne** (16 €/5 € -14 ans); Nombre limité de places; Assis; Renseignements: Service culturel (02.38.64.83.81).

ATTENTION spectacle déconseillé au moins de 9 ans.

Billetterie : Mairie, Office de Tourisme, FNAC et sur place (en fonction des places disponibles).

Concert Kendji GIRAC The Voice 2014

Ce concert aura lieu **mardi 20 janvier 2015 à guichets fermés**, à l'Espace Madeleine Sologne. En effet, 900 personnes ont déjà réservé leur place pour cet événement, où chaleur et émotion seront de mise, au plein cœur de l'hiver.

Pour plus d'informations: Service culturel (02.38.64.83.81) ou <http://kendji.fr>



CINÉMOBILE samedi 13 décembre

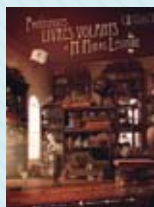
Place de la Mairie

16h15 - LES FANTASTIQUES LIVRES VOLANTS DE MORRIS LESSMORE

Films d'animation (50 minutes) - À partir de 6 ans

Un programme de cinq courts métrages sur le thème de l'imaginaire et de l'imagination, composé autour du bijou Les Fantastiques Livres volants de M. Morris Lessmore qui a remporté l'oscar du meilleur film d'animation en 2012 !

Au Programme: LE PETIT BLOND AVEC UN MOUTON BLANC d'Eloi Henriad/LE DRÔLE DE SON d'Ida Andraesen et Pernille Sihm/LUMINARIS de Juan Pablo Zaramella/DRIPPED de Leo Verrier/LES FANTASTIQUES LIVRES VOLANTS DE M. MORRIS LESSMORE de William Joyce et Brandon Oldenburg.



17h30 et 20h30 - SAMBA - Comédie (1h58)

Samba, Sénégalais en France depuis 10 ans, collectionne les petits boulots; Alice est une cadre supérieure épuisée par un burn out. Lui essaye par tous les moyens d'obtenir ses papiers, alors qu'elle tente de se reconstruire par le bénévolat dans une association. Chacun cherche à sortir de son impasse jusqu'au jour où leurs destins se croisent... Entre humour et émotion, leur histoire se fraie un autre chemin vers le bonheur. Et si la vie avait plus d'imagination qu'eux ?

ACTUALITÉS

À LA BIBLIOTHÈQUE EN DÉCEMBRE

■ **Vendredi 5, à 18h30:** lecture à voix haute de Catherine Gautier: "Pour un panier de morilles" de Marieke Aucante.

■ **Vendredi 12, à 14h30 - NOUVEAU - :** la Bibliothèque municipale et Camille Rondier vous proposent des « Petits Voyages littéraires ».

■ **Samedi 13, à 16h:** spectacle pour enfants (à partir de 4 ans) « SAPIN & CHEMINÉE » (chansons de Noël) par le groupe EPONYME. **Entrée gratuite, inscription recommandée.**

■ **Samedi 20, à 14h30:** « Brin d'Zic », vous aimez la musique, vous avez envie d'en parler, rejoignez le groupe pour écouter "Nos coups de coeur" !

■ La Bibliothèque sera ouverte les samedi 6 et 20 décembre, de 14 h à 17 h, et fermée les vendredis 26 décembre et 2 janvier.

PHARMACIES DE GARDE

Sous réserve de modification de dernière minute.

■ **du 29 novembre au 5 décembre:**

HOTEL DE VILLE (Lamotte-Beuvron)

■ **du 6 au 12:**

CAMBIER (Jouy-le-Potier)

■ **du 13 au 19:**

CABIROU (Marcilly-en-Villette)

■ **du 20 au 23:**

ANDRE (Neung-sur-Beuvron)

■ **du 24 au 26:**

GIMENO (Vouzon)

■ **du 27 au 30:**

PETITCOLIN (Nouan-le-Fuzelier)

■ **du 31 au 2 janvier:**

DUDAL (Ligny-le-Ribault)

Les gardes débutent à 17 h le samedi et se terminent à 17 h le samedi suivant.

VOTRE RADIO LOCALE MEGA FM 88.8

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés

- Hannah PRUD'HOMME, née le 14 septembre
- Éthan CARDONE, né le 18 septembre
- Joyce BEAUCHENE, née le 18 septembre
- Maëlys NATIVEL, née le 28 septembre
- Aédan PENVERNE, né le 29 septembre
- Margaux RICHTIN, née le 2 octobre
- Bartholomé CONDAMINET, né le 10 octobre
- Mathys VILLEMONT, né le 12 octobre

Ils se sont mariés

- Thibaud GARNIER et Salmou dite Lynn SIDIKOU, le 18 octobre

Ils nous ont quittés

- Henriette LETELLIER, née LASNIER, 89 ans, le 3 octobre
- Michèle JACQUINEZ, 72 ans, le 3 octobre
- Henri MIMANT, 83 ans, le 6 octobre
- Bernard LALLÉE, 82 ans, le 17 octobre